

2023

6ème édition



# GRAND PRIX DE L'INNOVATION



Avec la participation de



## DOSSIER DE CANDIDATURE DU GRAND PRIX DE L'INNOVATION

*PRODUIT ET SERVICE*

ENVOI DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

JUSQU'AU 02/06/2023

REMISE DE PRIX

10/09/2023

Un événement organisé en collaboration par





Madame, Monsieur,

Le salon MCB by Beauté Sélection, l'événement leader de la coiffure et de la beauté, a le plaisir de vous annoncer l'ouverture du Grand Prix de l'Innovation Produit et Service 2023 pour une 6ème édition.

Cet événement annuel, organisé en partenariat avec L'Éclaireur, récompense les professionnels pour leur capacité à innover et à se renouveler au niveau de leur offre produit.

Le jury s'attachera à primer des initiatives de différentes envergures dans chaque catégorie afin de montrer la diversité des contributions des acteurs de la coiffure et de la beauté.

Pour la 6e édition, le Grand Prix de l'Innovation s'associe aux Victoires de la Beauté. Sur une sélection de catégories, les finalistes auront l'opportunité de faire tester leurs produits par un panel de consommateurs dans l'espoir de remporter une Victoire de la Beauté.

La remise des Prix se déroulera le **dimanche 10 septembre** à Paris à l'occasion du salon MCB by Beauté Sélection.

Nous comptons sur votre participation pour faire de cette nouvelle édition un succès.

Christophe Gabreau

# RÈGLES DE SÉLECTION

## LES OBJECTIFS DU GRAND PRIX

- Valoriser les innovations et nouveaux produits du secteur
- Récompenser les projets qui démontrent les meilleures innovations
- Entraîner tout l'écosystème du secteur coiffure et beauté dans cette démarche d'excellence
- Mettre en lumière les produits professionnels auprès des consommateurs

## UN JURY DE PROFESSIONNELS

Le jury sera composé de :

- Direction générale, Direction marketing, d'entreprise fournisseur du secteur
- Expert digital
- Expert retail
- Agence de tendance
- Expert RSE

## UN JURY DE CONSOMMATEURS **NOUVEAU**

En partenariat avec les Victoires de la Beauté, un jury de consommateurs va pouvoir tester les produits des nominés de deux catégories.

## LES CRITÈRES DE NOTATION

Le jury s'attache à évaluer :

- Capacité à transformer le business
- Caractère différenciant et innovant du produit ou du service au sein de leur propre catégorie
- Présentation de résultats probants pour l'entreprise, les clients et les parties prenantes

## PROMOTION DU PALMARÈS

Le palmarès sera dévoilé le 10 septembre à l'occasion du salon MCB by Beauté Sélection. Les résultats seront relayés par L'Éclaireur, partenaire du Grand Prix.

# LES CATÉGORIES

## 1 - COSMÉTIQUE CAPILLAIRE - SHAMPOING

Est compris dans la cosmétique capillaire - shampoing : les produits de nettoyage pour cheveux (lotions, poudres, shampoings)

## 2 - COSMÉTIQUE CAPILLAIRE - SOIN

Est compris dans la cosmétique capillaire - soin : les produits pour l'ondulation, le défrisage et la fixation des cheveux, les produits d'entretien capillaire (lotions, crèmes, huiles) et les produits de coiffage (lotions, laques...)

## 3 - COSMÉTIQUE CAPILLAIRE - COLORATION

Est compris dans cosmétique capillaire - coloration : tous les produits de coloration capillaires.

## 4 - COSMÉTIQUE CAPILLAIRE - SERVICE RAPIDE

Est compris dans cette catégorie : tous les produits capillaire qui permettent aux professionnels un gain de temps pendant une prestation.

## 5 - COSMÉTIQUE CORPS & VISAGE

Est compris dans la cosmétique corps et visage : les crèmes, émulsions, lotions, gels et huiles pour la peau, les masques de beauté, le fond de teint, les poudres pour maquillage et pour l'hygiène corporelle, les préparations pour le bain et douche, les produits solaires, les produits de bronzage, les produits antirides, les produits pour le rasage, les produits de maquillage et démaquillage et les produits destinés à être appliqués sur les lèvres, soins pour les ongles, gel, poudre acrylique, gel semi-permanent, nailart, extension de cils, rehaussement de cils...

## 6 - MOBILIER & AGENCEMENT

Est compris dans cette catégorie : toutes les solutions de mobilier et d'agencement développées pour les salons et les instituts.

## 7 - MATÉRIEL ET ACCESSOIRES

Est compris dans cette catégorie : tout le matériel et accessoires à destination des salons de coiffure ou instituts de beauté comme les équipement électriques (sèches-cheveux, lisseur, fer...), des brosses, des accessoires pour la coupe (ciseaux, rasoir ...), les trousseaux et malles de transports d'outillages, les accessoires de massages etc.

## 8 - PACKAGING

Est compris dans cette catégorie : toutes les innovations qui concernent l'emballage du produit.

## 9 - NUMÉRIQUE ET DIGITAL

Est compris dans cette catégorie : toute innovation de service digital type applications, logiciels etc.

# COMMENT PARTICIPER

## PROFIL DES PARTICIPANTS

Les participants au Grand Prix de l'Innovation sont des marques proposant des produits innovants qui rentrent dans les catégories présentées ci-dessus.

## PÉRIODE DE QUALIFICATION

Vous pouvez présenter tout produit créé, développé ou distribué dans les 12 derniers mois.

## DÉPÔT DES DOSSIERS

Le dépôt de dossier peut se faire jusqu'au 02 juin 2023.

En aucun cas, une inscription ne pourra être annulée ou retirée après cette date.

## PRÉSENTATION DU DOSSIER

Le dossier de participation doit comprendre les éléments ci-dessous :

- La fiche d'inscription complétée et signée
- Un dossier complet de présentation de l'innovation :
  - Rappel de la ou les catégorie(s) à laquelle vous souhaitez participer
  - Un résumé du projet
  - La problématique et les objectifs
  - Une description complète de l'innovation
  - Chiffres clés de performance du projet
  - Photos HD et/ou vidéos
  - Tout document annexe à la compréhension du projet

Tous les dossiers sont à envoyer à l'adresse : [pduetz@standing-events.com](mailto:pduetz@standing-events.com)

## QUI PEUT Y PARTICIPER ?

Les participants aux catégories suivantes pourront prétendre aux Victoires de la Beauté :

- Cosmétique Capillaire - shampoing
- Cosmétique Capillaire - soin

À l'issue des votes du jury de professionnels, les trois nominés de chacune de ces catégories pourront participer aux Victoires de la Beauté

## LE PROCESSUS

### 1. Documents à fournir pour les Tests consommateurs :

- Un certificat d'innocuité pour chaque produit (fourni).
- La liste INCI du ou des produits.
- La cible consommateurs pour chaque produit (âge; sexe; type de cheveux; exigence particulière...).
- Protocole d'utilisation détaillé : Fréquence et durée d'utilisation journalière ou semaine... Durée totale des tests pour percevoir les bienfaits des produits (de 2 semaines à 3 mois).
- Conseils d'utilisation et d'application, précaution d'emploi.
- La fiche technique ou présentation du ou des produits, les propriétés (les indications et contre-indications, effets indésirables).
- Un texte descriptif du ou des produits en 4 à 5 lignes

Ces documents seront à transmettre en cas de nomination au plus tard le 30 juin.

### 2. Informations Top Innovation :

L'innovation étant notée par les consommateurs testeurs, vous devez répondre et argumenter les 3 questions suivantes :

- a) L'intérêt de l'innovation ?
- b) L'objectif de l'innovation ?
- c) Qu'est-ce que ce produit apporte de nouveau sur le marché ?



### 3. Objectifs de durabilité

Ce point, prend appui sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD N°12, 13, 14 et 15). Afin de bonifier leur note globale, les candidats peuvent revendiquer de 2 à 5 engagements liés à la durabilité parmi les items proposés en annexe au dossier.

Tout engagement devra être fondé sur des preuves (justificatifs, certifications, attestations).

### 4. Quantité de produits pour les tests à envoyer

50 produits soit: 47 en blind + 3 avec le pack (pour essais, contrôle, et rédaction du protocole de test).

Si toutefois, le candidat se voit dans l'impossibilité de fournir des échantillons banalisés, l'organisateur assurera l'anonymat des produits, il sera alors perçu une somme forfaitaire de 390€ HT.

# DÉROULÉ DE L'INSCRIPTION

## ÉTAPES D'INSCRIPTION

Pour déposer vos projets au Grand Prix, voici les étapes à suivre :

- Étape 1 : Envoyer votre dossier de participation avec le formulaire d'inscription complété à l'adresse suivante : [pduiez@standing-events.com](mailto:pduiez@standing-events.com)
- Étape 2 : Notre équipe vous confirme votre participation par e-mail
- Étape 3 : Votre dossier est présenté au jury du Grand Prix
- Étape 4 : Le jury sélectionne 3 nominés par catégorie
- Étape 5 : Transmettre les éléments pour les Victoires de la Beauté pour les nominés sélectionnés des catégories concernées
- Étape 6 : Votre produit est présenté sur l'espace Innovation du MCB by BS
- Étape 7 : Remise de Prix au MCB by Beauté Sélection le dimanche 10 septembre

## PROMOTION DES RÉSULTATS

La remise des prix sera l'occasion de dévoiler les produits nominés et de mettre à l'honneur les récompenses décernées dans chacune des catégories.

Les nominés ainsi que le palmarès seront diffusés sur les supports de communication de l'Éclaireur (newsletter, magazine et réseaux sociaux), du MCB by BS (newsletter, site internet et réseaux sociaux) et des Victoires de la Beauté.

## CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Pauline Duez  
Standing Events

Email : [pduiez@standing-events.com](mailto:pduiez@standing-events.com)  
Tél : 03 28 07 78 74



# DEMANDE DE PARTICIPATION

Société : .....

Enseigne : .....

Adresse : .....

CP/Ville : .....

Responsable de l'envoi des éléments : .....

Prénom, Nom : .....

Fonction : .....

Téléphone : .....

Email : .....

## Catégorie à laquelle vous participez :

- Cosmétique capillaire - shampoing
- Cosmétique capillaire - soin
- Cosmétique capillaire - coloration
- Cosmétique capillaire - service rapide
- Cosmétique corps & visage
- Mobilier et agencement
- Matériel & Accessoires
- Packaging
- Numérique et digital

Quel est l'intérêt de votre produit ?

.....  
.....  
.....  
.....

Quel est l'objectif de votre produit ?

.....  
.....  
.....  
.....

Qu'est ce que ce produit apporte de nouveau sur le marché ?

.....  
.....  
.....

J'accepte de participer aux Victoires de la Beauté en cas de nomination dans les catégories capillaires soin et shampoing

Signature :

(précédée de la mention "Lu et approuvé")

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

Les présentes conditions générales de participation s'appliquent à l'ensemble des candidats du Grand Prix de l'Innovation : Est considéré comme candidat, toute société ou groupe de sociétés déposant un ou plusieurs dossier(s) de candidature pour une ou plusieurs catégories du Grand prix de l'Innovation.

Le Grand Prix de l'Innovation est organisé par le MCB by Beauté Sélection, une marque de la société Beauté Diffusion Events situé au 47 avenue de Flandre, 59290 Wasquehal, en partenariat avec le magazine l'Éclaireur.

Dans le cadre de son dépôt de candidature(s), le candidat déclare avoir pris connaissance :

- des présentes Conditions Générales de participation
- ainsi que de l'ensemble des renseignements indiqués dans le dossier d'inscription entre autres, et qui seront nécessaires à sa participation au Grand prix de l'Innovation pour lequel il candidate.

Tout dépôt de candidature(s) à un Grand Prix l'Innovation implique l'adhésion totale et entière aux présentes Conditions générales de participation, sans réserve ni restriction.

## 1 / Assurance et responsabilité

1-1 En qualité d'organisateur du Grand Prix de l'Innovation, MCB by BS fait son affaire de toutes les obligations d'assurances relatives au déroulement de ses événements.

1-2 La responsabilité de MCB by BS ne saurait être engagée en cas de perte, de vol, ou de destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat (magazines, flyers, mailing, photos, goodies, packaging, produit, etc.) du fait :

- d'un dysfonctionnement du service postal, d'un service de course, ou de transport (retard d'acheminement ou perte)
- De tout autre cas fortuit intervenant pendant tout le processus de sélection des candidatures

La perte, le vol, ou la destruction totale ou partielle des dossiers de candidature, des éléments multimédias ou des éléments physiques envoyés par le candidat ne peuvent donner lieu à aucun dommages et intérêts.

## 2 / Conditions de participation

- Vous pourrez modifier votre candidature après envoi, et ce jusqu'à la date limite d'envoi des candidatures (date de clôture des inscriptions). En aucun cas une inscription ne pourra être modifiée, annulée ou retirée de la compétition après la date de clôture des inscriptions.
- Veuillez vous assurer que les informations renseignées soient correctes, car elles pourront être utilisées pour la présentation du palmarès dans les supports de communication MCB by BS, de l'Éclaireur, des Victoires de la Beauté et lors de la remise des prix. Les contacts (demandés) nous servent à vous faire parvenir les badges d'entrée au salon MCB by BS pour la remise des prix.
- Les vidéos (cas de présentation, films...) sont susceptibles d'être diffusées sur les supports MCB by BS (newsletter, site internet, en direct de l'événement). Vous devez être propriétaire des droits de toute nature (musique, image, logo) et garantir MCB by BS à cet effet.
- Vous pouvez participer à plusieurs catégories, si le projet correspond aux critères des catégories en question.

## 3 / Conditions d'annulation par MCB by Beauté Sélection

3-1 Force majeure : Est considéré comme cas de force majeure, tout événement remplissant les critères fixés par le Code Civil et la jurisprudence des juridictions françaises, et de nature à empêcher MCB by BS soit de s'acquitter de ses obligations, soit d'entraîner un retard dans l'exécution de ses obligations. Nous nous réservons le droit, notamment en cas de force majeure, ou d'un cas fortuit, d'ajourner, de reporter ou d'annuler le Grand Prix, sans que le candidat puisse prétendre à aucune indemnité à quelque titre que ce soit. MCB by BS s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'adapter aux nouvelles circonstances et pour limiter la durée et les effets du cas fortuit ou de la force majeure.

3-2 Dans le cas où le nombre de candidats et/ou de dossiers déposés pour un Grand prix serait jugé insuffisant, MCB by BS se réserve le droit d'annuler le Grand prix en question.